

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL
tenue du 2 au 4 juin 2017
dans la salle de conférence du SEN

PRÉSENTS

Doug Marshall, président national
Kevin King, vice-président exécutif national
Geoff Ryan, vice-président national aux droits de la personne
Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique
Annette Brown, représentante aux droits de la personne, Atlantique
Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario
Diane Levola, vice-présidente adjointe, Ontario
Sandy Bello, représentante aux droits de la personne, Ontario
Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec
Keith Lemoine, représentant aux droits de la personne, Québec
Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)
Jasmin Richer, vice-président adjoint, RCN (ED)
Richard Ballance, vice-président régional, RCN (CT)
June Dale, représentante aux droits de la personne, RCN (CT)
Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba
Martin Kaminski, vice-président adjoint, Manitoba
Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan
Sandra Ahenakew, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan
Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
Kim Cardinal, vice-présidente adjointe, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon
Karl Lafrenière, vice-président régional, Hors Canada
Isabelle Beaudoin, vice-présidente adjointe, Hors Canada
Michael Freeman, représentant aux droits de la personne, personnes handicapées
Hayley Millington, représentante aux droits de la personne, femmes
Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres
Georges St-Jean, conseiller aux finances
Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et au VPEN
Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

1. OUVERTURE

Le président national, le confrère Doug Marshall, déclare la séance ouverte à 9 h.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Le confrère Doug Marshall souhaite la bienvenue à tous à la réunion de l'Exécutif national. Il souligne que nous nous réunissons sur un territoire algonquin non cédé.

3. **HORAIRE DES SÉANCES**

P/A/A Omar Murray et Patrice Rémillard

QUE l'horaire des séances suivant soit adopté :

Mardi 2 juin 2017	— de 9 h à 11 h 45 — de 13 h à 17 h
Mercredi 3 juin 2017	— de 9 h à 10 h (séance à huis clos) — de 10 h à 11 h 45 — de 13 h à 17 h
Jeudi 4 juin 2017	— de 9 h à 11 h 45 — de 13 h à 17 h

4. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (annexe A)**

P/A Jaison Van Tine et Karl Lafrenière

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants à la rubrique des affaires nouvelles :

- F) Système de vote de rechange
- G) Passeport
- H) Tutelle de la section locale 50040

***Vote enregistré 1 : ADOPTÉ**

5. **Serment d'entrée en fonction**

Le confrère Doug Marshall administre le serment d'entrée en fonction de la consœur Kim Cardinal, la vice-présidente régionale adjointe nouvellement élue de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

5. **TOUR DE TABLE**

Un tour de table s'ensuit.

6. **MINUTE DE SILENCE**

Le confrère Doug Marshall demande à tout le monde qui peut le faire de se lever et d'observer une minute de silence à la mémoire des membres suivants qui sont décédés récemment et pour tous les membres qui ont subi la perte d'un être cher :

Robert Beaudoin, frère d'Yvon Beaudoin
 Ron Johnston, ancien VPR, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Mike Wing, ancien président de l'UCET
 Richard (Jude) Langan, frère de la consoeur Ruby Langan
 Glen Freeman, père du confrère Michael Freeman

PAUSE

8. RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

B) Vice-président exécutif national (annexe B)

P/A Kevin King et Omar Murray

QUE le rapport du vice-président exécutif national soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 2 : ADOPTÉ**

C) Vice-président national aux droits de la personne (annexe C)

P/A Geoff Ryan et Kevin King

QUE le rapport du vice-président national aux droits de la personne soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 3 : ADOPTÉ**

D) Rapports des vice-présidentes régionales/vice-présidents régionaux (annexe D)

Conformément aux Règlements internes, chaque vice-présidente régionale et vice-président régional doit présenter un rapport annuel écrit.

P/A/A Karl Lafrenière et Angela Decker

QUE le rapport d'activités présenté de vive voix du vice-président régional, Hors Canada, soit adopté.

P/A Richard Ballance et Jennifer Chieh Ho

QUE le rapport d'activités du vice-président régional, RCN (ED), soit

adopté tel quel.

***Vote enregistré 4 : ADOPTÉ**

P/A Mary Anne Walker et Patrice Rémillard

QUE le rapport d'activités de la vice-présidente régionale, Ontario, soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 5 : ADOPTÉ**

P/A Yvon Beaudoin et Karl Lafrenière

QUE le rapport d'activités du vice-président régional, Québec, soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 6 : ADOPTÉ**

La consœur Isabelle Beaudoin siège en tant que représentante de la région Hors Canada.

P/A Omar Murray et Angela Decker

QUE le rapport d'activités du vice-président régional, Saskatchewan, soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 7 : ADOPTÉ**

P/A Chris Little-Gagné et Jennifer Chieh Ho

QUE le rapport d'activités du vice-président régional, Manitoba, soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 8 : ADOPTÉ**

P/A Jennifer Chieh Ho et Chris Little-Gagné

QUE le rapport de la vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon, soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 9 : ADOPTÉ**

P/A/A Jaison Van Tine et Isabelle Beaudoin

QUE le rapport d'activités présenté de vive voix du vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut, soit adopté.

P/A/A Angela Decker et Jennifer Chieh Ho

QUE le rapport d'activités présenté de vive voix pour la région de l'Atlantique soit adopté.

PAUSE

VENDREDI 2 JUIN 2017 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
Reprise à 13 h

PRÉSENTS

Doug Marshall, président national
 Kevin King, vice-président exécutif national
 Geoff Ryan, vice-président national aux droits de la personne
 Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique
 Annette Brown, représentante aux droits de la personne, Atlantique
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario
 Diane Levola, vice-présidente adjointe, Ontario
 Sandy Bello, représentante aux droits de la personne, Ontario
 Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec
 Keith Lemoine, représentant aux droits de la personne, Québec
 Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)
 Jasmin Richer, vice-président adjoint, RCN (ED)
 Richard Ballance, vice-président régional, RCN (CT)
 June Dale, représentante aux droits de la personne, RCN (CT)
 Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba
 Martin Kaminski, vice-président adjoint, Manitoba
 Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan
 Sandra Ahenakew, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Kim Cardinal, vice-présidente adjointe, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon
 Karl Lafrenière, vice-président régional, Hors Canada
 Isabelle Beaudoin, vice-présidente adjointe, Hors Canada
 Michael Freeman, représentant aux droits de la personne, personnes handicapées

Hayley Millington, représentante aux droits de la personne, femmes
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres
 Georges St-Jean, conseiller aux finances
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et au VPEN
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

La consœur Isabelle Beaudoin siège en tant que représentante de la région Hors Canada.

D) Vice-présidentes régionales/vice-présidents régionaux

Sections locales inactives (annexe E)

Conformément aux politiques du SEN, les vice-présidentes régionales et vice-présidents régionaux doivent présenter un rapport écrit sur les sections locales inactives.

Ontario

P/A/A Mary Anne Walker et Jennifer Chieh Ho

QUE le rapport présenté de vive voix sur les sections locales inactives de la région de l'Ontario soit adopté.

Québec

P/A Yvon Beaudoin et Karl Lafrenière

QUE le rapport sur les sections locales inactives de la région du Québec soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 10 : ADOPTÉ**

C.-B. et Yukon

P/A/A Jennifer Chieh Ho et Angela Decker

QUE le rapport présenté de vive voix sur les sections locales inactives de la région de la C.-B. et du Yukon soit adopté.

Alberta, T.N.-O. et Nunavut

P/A/A Jaison Van Tine et Jennifer Chieh Ho

QUE le rapport présenté de vive voix sur les sections locales inactives de la région de l'Alberta, des T.N.-O. et du Nunavut soit adopté.

Atlantique

P/A/A Angela Decker et Jennifer Chieh Ho

QUE le rapport présenté de vive voix sur les sections locales inactives de la région de l'Atlantique soit adopté.

P/A Angela Decker et Omar Murray

QUE la section locale 80414 soit dissoute et que le Comité des sections locales et des adhésions présente un rapport à la réunion de l'EN en août contenant une recommandation sur l'endroit où il faut transférer les membres.

***Vote enregistré 11 : ADOPTÉ**

9. PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

A) Téléconférence de l'Exécutif national – 13 mars 2017

P/A Geoff Ryan et Patrice Rémillard

QUE le procès-verbal de la téléconférence de l'Exécutif national du 13 mars soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 12 : ADOPTÉ**

B) Téléconférence de l'Exécutif national – 11 avril 2017

P/A Chris Little-Gagné et Jennifer Chieh Ho

QUE le procès-verbal de la téléconférence de l'Exécutif national du 11 avril soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 13 : ADOPTÉ**

C) Téléconférence de l'Exécutif national – 19 avril 2017

P/A Chris Little-Gagné et Karl Lafrenière

QUE le procès-verbal de la téléconférence de l'Exécutif national du 19 avril soit adopté avec la modification suivante de la Résolution n° 2 de l'EN :

On discute de la fusion des régions du Manitoba et de la Saskatchewan.

***Vote enregistré 14 : ADOPTÉ**

La consœur Kim Cardinal siège en tant que représentante de la région de l'Alberta, des T.N.-O. et du Nunavut.

10. AFFAIRES COURANTES

A. Négociations

i. Conseil du Trésor

Le confrère Geoff Ryan mentionne que les scrutins de ratification ont été conclus en avril. L'AFPC n'a pas encore reçu les ébauches des conventions aux fins d'examen, même si l'employeur a eu des mois pour les préparer.

PAUSE

La consœur Mary Anne Walker présente un avis de motion visant à ajouter un point à l'ordre du jour concernant le rapport de suivi des griefs du SEN.

La consœur Jennifer Chieh Ho présente un avis de motion pour ajouter un point à l'ordre du jour concernant la conférence sur l'équité de l'AFPC.

10. AFFAIRES COURANTES (suite)

A) Suivi - Participation des membres

i) Mise à jour – Rand (signature)

Le confrère Georges St-Jean fait le point sur la signature des cartes de membres.

Le confrère Jaison Van Tine siège en tant que représentant de la région de l'Alberta, des T.N.-O. et du Nunavut.

B) Négociationsii. Parcs Canada

Le confrère Kevin King déclare que l'équipe de négociation a déposé une proposition de rajustement salarial qui reflète les gains obtenus au sein de l'administration publique centrale. L'équipe a aussi informé l'agence que le libellé concernant le réaménagement des effectifs devrait être exactement le même dans toutes les conventions collectives.

iii. OES

La consœur Mary Anne déclare que les unités de négociation des OES ont rencontré l'employeur deux fois. L'employeur a présenté une convention collective complète sans indiquer les changements. De plus, la convention a seulement été présentée en anglais. On prévoit que les négociations reprendront à l'automne.

iv. BVG

Le confrère Doug Marshall déclare que les employés du Bureau du vérificateur général ont ratifié leur convention collective.

v. CNA

Le confrère Doug Marshall déclare que les employés du Centre national des Arts ont ratifié leur convention collective.

vi. SCHL – Granville Island, C.-B.

La consœur Jennifer Chieh Ho fait le point sur les négociations.

C) Dates et mises à jour des conférences et des congrès2017

Réunion du comité du Congrès du SEN du 4 au 6 juin

Réunion de l'Exécutif national du 20 au 22 août

Congrès national triennal du SEN du 23 au 27 août

D) Congrès triennal de 2017i) Comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni régulièrement pour participer à la planification du Congrès.

- ii) Ébauche de l'ordre du jour du Congrès
On examine l'ébauche de l'ordre du jour.

PAUSE

SÉANCE À HUIS CLOS – de 9 h à 10 h

SAMEDI 3 JUIN 2017 – SÉANCE DU MATIN
Reprise à 10 h

PRÉSENTS

Doug Marshall, président national
 Kevin King, vice-président exécutif national
 Geoff Ryan, vice-président national aux droits de la personne
 Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique
 Annette Brown, représentante aux droits de la personne, Atlantique
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario
 Diane Levola, vice-présidente adjointe, Ontario
 Sandy Bello, représentante aux droits de la personne, Ontario
 Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec
 Keith Lemoine, représentant aux droits de la personne, Québec
 Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)
 Jasmin Richer, vice-président adjoint, RCN (ED)
 Richard Ballance, vice-président régional, RCN (CT)
 June Dale, représentante aux droits de la personne, RCN (CT)
 Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba
 Martin Kaminski, vice-président adjoint, Manitoba
 Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan
 Sandra Ahenakew, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Kim Cardinal, vice-présidente adjointe, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon
 Karl Lafrenière, vice-président régional, Hors Canada
 Isabelle Beaudoin, vice-présidente adjointe, Hors Canada
 Michael Freeman, représentant aux droits de la personne, personnes handicapées
 Hayley Millington, représentante aux droits de la personne, femmes
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres
 Georges St-Jean, conseiller aux finances
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et VPEN
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

9. PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

D) Téléconférence de l'Exécutif national

P/A Jaison Van Tine et Karl Lafrenière

QUE le procès-verbal de la téléconférence de l'EN du 17 mai 2017 soit adopté.

***Vote enregistré 15 : ADOPTÉ**

10. AFFAIRES COURANTES

C) Congrès triennal de 2017 (annexe F)

viii) Procédures pour le vote électronique

P/A Patrice Rémillard et Geoff Ryan

QUE les procédures pour le vote électronique soient adoptées telles quelles.

***Vote enregistré 16 : ADOPTÉ**

La consœur Isabelle Beaudoin siège en tant que représentante de la région Hors Canada.

P/A Jennifer Chieh Ho et Chris Little-Gagné

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants à la rubrique des affaires nouvelles :

J) Conférence nationale Équité de l'AFPC

***Vote enregistré 17 : ADOPTÉ**

i) Participation aux congrès – Politique CC 2

Le confrère Doug Marshall rappelle aux agents de l'Exécutif que, en tant que membres de l'équipe régionale, ils sont tenus de surveiller la participation des déléguées et délégués chaque jour conformément à la Politique CC 2 du SEN.

i) Rapport des déléguées et délégués par région

On fournit à chaque vice-présidente régionale et vice-président régional une liste préliminaire des déléguées et délégués régionaux à titre d'information.

ii) Résolutions du Congrès

Le confrère Doug Marshall fait le bilan des résolutions reçues à ce jour.

iii) Ébauche de l'ordre du jour du Congrès

Un ordre du jour du Congrès est fourni aux agents de l'Exécutif à titre d'information.

xi) Renseignements sur les nouvelles déléguées/nouveaux délégués

Le confrère Doug Marshall mentionne que se tiendra mardi matin une séance pour les personnes qui agissent pour la première fois à titre de déléguée/délégué. Toutes ces personnes doivent être mises au courant de la

tenue de cette formation.

xii) Comité des candidatures

Le confrère Doug Marshall souligne que la liste du Comité des candidatures sera bientôt achevée.

E) Congrès régionaux de l'AFPC

Le confrère Doug Marshall et d'autres agentes et agents font un résumé des congrès régionaux qui se tiennent actuellement dans toutes les régions de l'AFPC.

Le confrère Georges St-Jean tient à souligner les efforts déployés par la consœur Nicole Clermont et la contribution qu'elle a apportée aux membres du SEN durant ces congrès.

Le confrère Geoffe Ryan présente un avis de motion visant à modifier l'ordre du jour.

PAUSE

SAMEDI 3 JUIN 2017 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
Reprise à 13 h

PRÉSENTS

Doug Marshall, président national
Kevin King, vice-président exécutif national
Geoff Ryan, vice-président national aux droits de la personne
Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique
Annette Brown, représentante aux droits de la personne, Atlantique
Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario
Diane Levola, vice-présidente adjointe, Ontario
Sandy Bello, représentante aux droits de la personne, Ontario
Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec
Keith Lemoine, représentant aux droits de la personne, Québec
Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)
Jasmin Richer, vice-président adjoint, RCN (ED)
Richard Ballance, vice-président régional, RCN (CT)
June Dale, représentante aux droits de la personne, RCN (CT)
Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba
Martin Kaminski, vice-président adjoint, Manitoba
Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan

Sandra Ahenakew, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Kim Cardinal, vice-présidente adjointe, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon
 Karl Lafrenière, vice-président régional, Hors Canada
 Isabelle Beaudoin, vice-présidente adjointe, Hors Canada
 Michael Freeman, représentant aux droits de la personne, personnes handicapées
 Hayley Millington, représentante aux droits de la personne, femmes
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres
 Georges St-Jean, conseiller aux finances
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et VPEN
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

La consœur Diane Levola siège en tant que représentante de la région de l'Ontario.

10. AFFAIRES COURANTES

C) Congrès triennal de 2017 (annexe F)

Politique CC 4

P/A Richard Ballance et Angela Decker

QUE l'article 3 de la Politique CC 4 soit modifié afin de refléter que tout membre en règle peut se présenter à n'importe quel poste au Congrès.

***Vote enregistré 18 : ADOPTÉ**

Procédures d'élection

Caucus régionaux

P/A Jennifer Chieh Ho et Jaison Van Tine

QUE les procédures d'élection pour les caucus régionaux soient adoptées telles qu'elles sont modifiées.

***Vote enregistré 19 : ADOPTÉ**

Procédures d'élection pour les déléguées et délégués de l'AFPC

P/A Richard Ballance et Angela Decker

QUE les procédures d'élection pour l'élection des déléguées et délégués

au Congrès de l'AFPC soient adoptées telles qu'elles sont modifiées.

***Vote enregistré 20 : ADOPTÉ**

Procédures pour le vote

P/A Angela Decker et Patrice Rémillard

QUE les procédures pour le vote des caucus régionaux soient adoptées telles quelles.

***Vote enregistré 21 : ADOPTÉ**

Règles de procédure du Congrès

P/A Chris Little-Gagné et Karl Lafrenière

QUE les règles de procédure du Congrès soient adoptées telles quelles.

***Vote enregistré 22 : ADOPTÉ**

P/A Geoff Ryan et Karl Lafrenière

QUE l'ordre du jour soit modifié de manière à prévoir les éléments suivants à la rubrique des affaires nouvelles :

- K) Mandats relatifs aux droits de la personne
- L) Critère des Prix des droits de la personne

***Vote enregistré 23 : ADOPTÉ**

11. AFFAIRES NOUVELLES

A) Exigences en matière de vote de l'EN au Congrès

Le confrère Doug Marshall rappelle aux membres de l'Exécutif national leur responsabilité pour ce qui est de soutenir les décisions de l'Exécutif national au moment du Congrès.

La consœur Hayley Millington siège en tant que représentante du vice-président national aux droits de la personne.

B) Détermination des membres régionaux

Le confrère Doug Marshall mentionne une décision présidentielle selon laquelle

l'appartenance des membres à une région est déterminée par leur région de travail.

C) CANDU

Le confrère Doug Marshall fait le point sur l'ancienne section locale CANDU Énergie.

D) SLJO

Le confrère Doug Marshall fait le point sur la SLJO.

PAUSE

Le confrère Doug Marshall cède la présidence au confrère Kevin King.

Le confrère Kevin King prend la présidence.

8. RAPPORTS DE L'EXÉCUTIF

A) Président national (annexe G)

P/A Doug Marshall et Jasmin Richer

QUE le rapport du président national soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 24 : ADOPTÉ**

Le confrère Doug Marshall prend la présidence.

Site du Congrès du SEN de 2020

P/A Yvon Beaudoin et Jaison Van Tine

QUE le Congrès triennal du SEN de 2020 ait lieu dans la région du Québec.

***Vote enregistré 25 : ADOPTÉ**

12. RAPPORTS DES COMITÉS

C) **Comité des communications, de l'éducation, des récompenses et des prix (annexe H)**

Prix pour services distingués et certificats pour services distingués

P/A Jennifer Chieh Ho et Chris Little-Gagné

QUE le Prix pour services distingués soit abandonné.

***Vote enregistré 26 : ADOPTÉ**

Bourse Laurier Auger

P/A Jennifer Chieh Ho et Chris Little-Gagné

QUE la bourse Laurier Auger soit remise au candidat A.

***Vote secret : ADOPTÉ**

La bourse Laurier Auger a été décernée à Brittany Lawrence de Sydney (Nouvelle-Écosse).

P/A/A Jennifer Chieh Ho et Chris Little-Gagné

QUE les bulletins de vote soient détruits.

Membre à vie

P/A Jennifer Chieh Ho et

QU'UN prix Membre à vie soit décerné à [insérer le nom plus tard].

***Vote secret : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

P/A Omar Murray et Chris Little-Gagné

QUE les bulletins de vote soient détruits.

P/A Jennifer Chieh Ho et Chris Little-Gagné

QUE le rapport du Comité des communications, de l'éducation, des récompenses et des prix soit adopté dans son ensemble.

***Vote enregistré 27 : ADOPTÉ**

P/A Chris Little-Gagné et Jennifer Chieh Ho

QUE l'on mette fin à la mise sous tutelle de la section locale 50040 plus tard au courant de l'année, au moment que déterminera le président national, en consultation avec le VPR, région du Manitoba.

***Vote enregistré 28 : ADOPTÉ**

PAUSE

DIMANCHE 4 JUIN 2017 – SÉANCE DU MATIN
Reprise à 9 h

PRÉSENTS

Kevin King, vice-président exécutif national
 Geoff Ryan, vice-président national aux droits de la personne
 Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique
 Annette Brown, représentante aux droits de la personne, Atlantique
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario
 Diane Levola, vice-présidente adjointe, Ontario
 Sandy Bello, représentante aux droits de la personne, Ontario
 Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec
 Keith Lemoine, représentant aux droits de la personne, Québec
 Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)
 Jasmin Richer, vice-président adjoint, RCN (ED)
 Richard Ballance, vice-président régional, RCN (CT)
 June Dale, représentante aux droits de la personne, RCN (CT)
 Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba
 Martin Kaminski, vice-président adjoint, Manitoba
 Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan
 Sandra Ahenakew, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Kim Cardinal, vice-présidente adjointe, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon
 Karl Lafrenière, vice-président régional, Hors Canada
 Isabelle Beaudoin, vice-présidente adjointe, Hors Canada
 Michael Freeman, représentant aux droits de la personne, personnes handicapées
 Hayley Millington, représentante aux droits de la personne, femmes
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres
 Georges St-Jean, conseiller aux finances
 Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et VPEN
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

ABSENT

Doug Marshall, président national

Le confrère Kevin King prend la présidence.

La consœur Diane Levola siège en tant que représentante de la région de l'Ontario.

Le confrère Chris Little-Gagné rappelle aux membres que les festivités entourant le défilé de la fierté gaie sont une occasion de célébrer qui nous sommes dans l'adversité ainsi qu'une marche de solidarité. Il est encore nécessaire de changer les choses : que les couples puissent se tenir la main sans crainte de représailles; que le suicide cesse

d'être la seule solution de rechange à l'affirmation de son identité; que la peine de mort ou l'emprisonnement en raison de la personne qu'on aime soit aboli (de telles lois existent dans 75 pays). Il demande également que nous fassions avancer les droits de la communauté LGBTQ+ et que nous participions aux événements relatifs à la fierté gaie dans l'ensemble du Canada, y compris à Fierté dans la capitale à Ottawa, qui se tient durant notre Congrès.

Le confrère Kevin King remercie le confrère Chris Little-Gagné et dit que nous nous coordonnerons avec Fierté à Ottawa pour les détails logistiques.

8. RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL (suite)

D) Rapports des vice-présidentes régionales/vice-présidents régionaux

i) Rapport annuel

P/A Patrice Rémillard et Karl Lafrenière

QUE le rapport d'activités du vice-président régional, RCN (ED), soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 29 : ADOPTÉ**

ii) Rapport sur les sections locales inactives

Manitoba

P/A Chris Little-Gagné et Omar Murray

QUE le rapport sur les sections locales inactives pour la région du Manitoba soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 30 : ADOPTÉ**

RCN (ED)

P/A Patrice Rémillard et Angela Decker

QUE le rapport sur les sections locales inactives pour la RCN (ED) soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 31 : ADOPTÉ**

RCN (CT)

P/A Richard Ballance et Diane Levola

QUE le rapport sur les sections locales inactives pour la RCN (CT) soit

adopté tel quel.

***Vote enregistré 32 : ADOPTÉ**

P/A Angela Decker et Jennifer Chieh Ho

QUE le rapport sur les sections locales inactives pour la région de l'Atlantique soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 33 : ADOPTÉ**

10. AFFAIRES COURANTES (suite)

C. Congrès triennal de 2017

xviii) Suites de réception

On présente à l'Exécutif national la liste de vérification de la suite de réception. Le confrère Kevin King rappelle que la liste de vérification de la suite de réception a été élaborée afin d'aider les vice-présidentes régionales et vice-présidents régionaux à superviser de façon efficace la suite de réception. La liste de vérification comprend également l'énoncé général concernant l'alcool qui sera affiché à l'extérieur de chaque suite de réception.

Voici les suites de réception sélectionnées :

Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut – suite Bonaventure, 23^e étage
 Région Hors Canada – salle de la Colombie-Britannique, 2^e étage
 RCN (CT) – salle du Colonel By, 23^e étage
 Régions de l'Ontario et de l'Atlantique – salle Les saisons, 3^e étage
 Région du Manitoba – salle du Manitoba, 2^e étage
 Région du Québec – salle Maple, centre de réunions d'affaires
 RCN (ED) – salle Oak, centre de réunions d'affaires
 Région de la C.-B. et du Yukon – salle Ontario, 3^e étage
 Région de la Saskatchewan – salle de la Saskatchewan, 3^e étage
 Comité des droits de la personne – À déterminer

P/A/A Omar Murray et Patrice Rémillard

QUE les bulletins de vote utilisés pour la sélection des suites de réception soient détruits.

- xix) Sélection des places au Congrès
Conformément à la pratique antérieure, les places pour chaque région ont été sélectionnées au hasard.

Avis de motion

P/A Diane Levola et Jaison Van Tine

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants à la rubrique des affaires nouvelles : résolution tardive de l'EN au Congrès.

***Vote enregistré 34 : ADOPTÉ**

Assemblée générale du CTC

Les agents de l'Exécutif qui ont assisté à l'assemblée générale du CTC présentent les faits saillants des événements qui ont eu lieu. Ils font également part de leur expérience à titre de délégué/déléguée pour la première fois à l'assemblée générale du CTC.

La consœur Isabelle Beaudoin siège en tant que représentante de la région Hors Canada.

PAUSE

Thomas Mulcair, chef du NPD, fait une visite surprise et s'adresse brièvement à l'Exécutif national.

11. AFFAIRES NOUVELLES

A) Attribution des sièges aux conférences du SEN et aux conférences de l'AFPC

P/A Jaison Van Tine et Karl Lafrenière

QUE le nouvel EN mette en place un comité chargé d'évaluer et de recommander une formule pour l'attribution des sièges aux conférences nationales du SEN.

A/A/R Richard Balance et Jaison Van Tine

QUE l'EN mette immédiatement en place un comité chargé d'examiner et de

recommander une formule pour l'attribution des sièges des conférences nationales du SEN qui se tiendront en août.

(Le sous-comité sera composé du président du Comité permanent des règlements internes et des politiques de l'EN ainsi que d'une représentante du Comité des règlements internes et des dirigeantes et dirigeants nationaux).

Amendement rejeté.

***Vote enregistré 35 sur la motion principale : REJETÉ**

PAUSE

DIMANCHE 4 JUIN 2017 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
Reprise à 13 h

PRÉSENTS

Kevin King, vice-président exécutif national
 Geoff Ryan, vice-président national aux droits de la personne
 Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique
 Annette Brown, représentante aux droits de la personne, Atlantique
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario
 Diane Levola, vice-présidente adjointe, Ontario
 Sandy Bello, représentante aux droits de la personne, Ontario
 Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec
 Keith Lemoine, représentant aux droits de la personne, Québec
 Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)
 Jasmin Richer, vice-président adjoint, RCN (ED)
 Richard Ballance, vice-président régional, RCN (CT)
 June Dale, représentante aux droits de la personne, RCN (CT)
 Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba
 Martin Kaminski, vice-président adjoint, Manitoba
 Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan
 Sandra Ahenakew, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan
 Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Kim Cardinal, vice-présidente adjointe, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon
 Karl Lafrenière, vice-président régional, Hors Canada
 Isabelle Beaudoin, vice-présidente adjointe, Hors Canada
 Michael Freeman, représentant aux droits de la personne, personnes handicapées
 Hayley Millington, représentante aux droits de la personne, femmes
 Franco Picciano, coordonnateur, Services aux membres
 Georges St-Jean, conseiller aux finances

Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et VPEN
 Ateau Zola, adjointe à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

ABSENT

Doug Marshall, président national

12. RAPPORTS DES COMITÉS

E) Comité des francophones (annexe I)

P/A Yvon Beaudoin et Karl Lafrenière

QUE le rapport du Comité des francophones soit adopté tel quel.

***Vote enregistré 36 : ADOPTÉ**

Le confrère Karl Lafrenière souhaite remercier le confrère Mike LeBlanc de sa contribution au Comité des francophones.

Le confrère Kevin King cède la présidence au confrère Geoff Ryan.

Le confrère Geoff Ryan prend la présidence.

D) Comité des finances et des ressources humaines (annexe J)

P/A Kevin King et Jennifer Chieh Ho

QUE l'État financier pour avril 2017 soit adopté.

***Vote enregistré 37 : ADOPTÉ**

Politique FIN 10 – Frais de réinstallation pour les postes politiques rémunérés

P/A Kevin King et Yvon Beaudoin

QUE l'article 5 de la Politique FIN 10 soit modifié comme suit :

Frais particuliers admissibles

Art. 5 de la Politique Fin 10

Recherche d'un logement

1. voyage pour recherche d'un domicile : frais d'hébergement pour six nuits au plus, pour le membre et son épouse ou son époux ou encore sa conjointe ou son conjoint de fait; frais de repas et frais complémentaires pour cinq jours au maximum, plus deux jours de déplacement; frais de gardiennage pendant sept jours; frais de déplacement (par exemple pour l'achat de billets d'avion);
2. voyage d'inspection pour l'achat d'un domicile principal : frais d'hébergement pour trois nuits au plus; frais de repas et frais complémentaires pour deux jours au maximum, plus deux jours de déplacement pour le membre et son épouse ou son époux **ou encore sa conjointe ou son conjoint de fait**; frais de déplacement; frais de gardiennage;
3. ~~frais pour les communications d'affaires et pour un appel tous les deux jours d'absence du domicile;~~
4. 3. frais de location d'une voiture compacte, le cas échéant, et frais de carburant avec présentation de reçus.

***Vote enregistré 38 : ADOPTÉ**

P/A Kevin King et Jennifer Chieh Ho

QUE l'article 8 de la Politique FIN 10 soit modifié comme suit :

Art. 8 de la Politique Fin 10

Départ de l'ancien lieu de résidence

Si le membre est locataire, il doit s'efforcer de planifier son déménagement afin d'éviter des frais de responsabilité relative au bail de son ancien lieu de résidence. Le membre doit aussi trouver un logement disponible au moment de son déménagement vers son nouveau lieu de résidence. Cela réduit les coûts liés au paiement à l'avance du loyer et aux frais temporaires d'hébergement. L'Élément doit rembourser les dépenses suivantes :

1. frais de responsabilité relative au bail pour trois mois ou plus si la loi le requiert;
2. frais de nettoyage professionnel du domicile pour un montant d'au plus 200 \$ 500 \$;
3. paiement à l'avance d'un mois de loyer pour la location du nouveau lieu de résidence;
4. frais d'agence de location, le cas échéant;
5. honoraires juridiques pour l'examen du nouveau bail, le cas échéant.

Dans le cas où le membre est propriétaire, où sa maison constitue son domicile principal et est vendue dans les 12 mois suivant son élection à un poste de dirigeante ou de dirigeant à temps plein, et où il achète une maison dans la RCN, les frais réels et raisonnables suivants sont remboursés :

1. commissions de courtage à un taux maximal de six pour cent pour l'ancienne et la nouvelle maison;
2. frais juridiques et débours sur les deux propriétés;
3. frais pour une évaluation professionnelle de chaque maison;
4. frais de sanction pour quittance anticipée d'une hypothèque pour, au plus, trois mois d'intérêt ou 5 000 \$, selon le montant le moins élevé;
5. différence d'intérêts hypothécaires jusqu'à 5 000 \$;
6. frais d'intérêts sur le prêt-relais ainsi que frais juridiques et administratifs liés au prêt;
7. frais de délégation ou de procuration;
8. frais pour une inspection structurelle du nouveau domicile;
9. indemnité pour occupation temporaire de deux résidences pour six mois au plus, y compris frais d'hébergement et de repas ainsi que frais complémentaires (65 % du prix du dîner);
10. indemnité de transport quotidien pour trois mois au plus, jusqu'à concurrence de 500 \$ par mois;
11. frais de nettoyage professionnel pour ~~200~~ \$ 500 \$ au plus;
12. frais d'aller-retour à l'ancien domicile pour conclure la vente : frais de déplacement et de repas ainsi que frais complémentaires pour deux jours au plus;
13. frais d'aller-retour à l'ancien domicile pour effectuer le déménagement : frais d'hébergement, frais de déplacement et frais de repas ainsi que frais complémentaires pour cinq jours au maximum, plus deux jours de déplacement pour emballer.

***Vote enregistré 39 : ADOPTÉ**

P/A Kevin King et Kevin King

QUE le rapport du Comité des finances et des ressources humaines soit adopté dans son ensemble.

***Vote enregistré 40 : ADOPTÉ**

Le confrère Doug Marshall cède la présidence au confrère Kevin King.

Le confrère Kevin King prend la présidence.

F) Comité des sections locales et des adhésions

P/A/A Angela Decker et Jaison Van Tine

QUE le rapport présenté de vive voix du Comité des sections locales et des adhésions soit adopté.

P/A Diane Levola et Jennifer Chieh Ho

Résolution supplémentaire de l'EN

Titre : Modifications de l'art. 15 du Règlement interne 6 – Déléguées et délégués en matière d'équité

Origine : Exécutif national

Langue d'origine : Anglais

Le Syndicat des employées et employés nationaux modifiera l'article 15 du Règlement interne 6.

Parce que nous élisons, dans le cadre de la Conférence sur les droits de la personne du Syndicat des employées et employés nationaux, les déléguées et les délégués en matière d'équité qui représenteront leur groupe d'équité au Congrès national de l'AFPC;

Parce que l'article 15 du Règlement interne 6 ne permet pas, actuellement, d'élire quatre représentantes du caucus des femmes;

Parce que les femmes font également partie d'un groupe d'équité et devraient avoir l'occasion de faire valoir les opinions de leur caucus.

Art. 15 du Règlement interne 6
Déléguées et délégués en matière d'équité

Les quatre groupes d'équité - les minorités visibles; les Autochtones (Premières nations, Métis et Inuits); les personnes handicapées; les gais, les lesbiennes et les personnes bisexuelles et transgenres - élisent, chacun, lors de la Conférence des droits de la personne précédant chaque Congrès triennal, quatre déléguées et délégués (16 au total), ainsi que leurs suppléantes et suppléants, qui participent au prochain Congrès triennal.

Ces déléguées et délégués ainsi que leurs suppléantes et suppléants sont élus par les membres de leurs groupes d'équité respectifs qui ont participé à la Conférence des droits de la personne à titre de délégués. Ces déléguées et délégués ainsi que leurs suppléantes et suppléants sont choisis de manière à assurer une représentation équilibrée des deux sexes au sein de chacun des groupes. Les candidates et candidats ne sont pas tenus de participer à la Conférence pour pouvoir aspirer aux postes de délégués ou de suppléants.

Dans le cas de figure où, à l'occasion de la Conférence sur les droits de la personne, le total de quatre membres élus ne serait pas atteint dans un groupe d'équité, le Comité des droits de la personne - de concert avec les membres des groupes d'équité présents à la Conférence - nomme les déléguées et délégués manquants et leurs suppléantes ou suppléants.

L'article se lira maintenant comme suit :

Les ~~quatre~~ **cinq** groupes d'équité - les minorités visibles; les Autochtones (Premières nations, Métis et Inuits); les personnes handicapées; les gais, les lesbiennes et les personnes bisexuelles et transgenres; et les **femmes** - élisent, chacun, lors de la Conférence des droits de la personne précédant chaque Congrès triennal, quatre déléguées et délégués (~~46~~ **20** au total) ainsi que leurs suppléantes et suppléants, qui participent au prochain Congrès triennal. Ces déléguées et délégués ainsi que leurs suppléantes et suppléants sont élus par les membres de leurs groupes d'équité respectifs qui ont participé à la Conférence des droits de la personne à titre de délégués. ~~Ces déléguées et délégués ainsi que leurs suppléantes et suppléants sont choisis de manière à assurer une représentation équilibrée des deux sexes au sein de chacun des groupes.~~ Les candidates et candidats ne sont pas tenus de participer à la Conférence pour pouvoir aspirer aux postes de délégués ou de suppléants. Dans le cas de figure où, à l'occasion de la Conférence sur les droits de la personne, le total de quatre membres élus ne serait pas atteint dans un groupe d'équité, le Comité des droits de la personne - de concert avec les membres des groupes d'équité présents à la Conférence - nomme les déléguées et délégués manquants et leurs suppléantes ou suppléants.

***Vote enregistré 41 : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Rapport sur le suivi des griefs présentés par les sections locales

P/A Diane Levola et Angela Decker

Suspendre/retirer l'exigence pour les vice-présidentes régionales et vice-présidents régionaux de fournir un rapport sur les griefs présentés dans leur région, mais encourager les VPR à faire le point sur ce travail dans les rapports qu'ils présentent à l'Exécutif national.

***Vote enregistré 42 : ADOPTÉ**

Conférences nationales Équité de l'AFPC

Les agents de l'Exécutif qui ont assisté aux conférences Équité présentent des rapports sur les résolutions adoptées lors des conférences nationales Équité de l'AFPC.

Système de vote de rechange

Le confrère Karl Lafrenière demande que l'on prenne en considération un système qui tiendrait compte des membres se trouvant à l'extérieur du Canada pour qu'ils puissent participer aux réunions et aux votes.

La consœur Kim Cardinal siège en tant que représentante de la région de l'Alberta, des T.N.-O. et du Nunavut.

PAUSE

Mandat relatif au Comité des droits de la personne (annexe K)

P/A Geoff Ryan et Isabelle Beaudoin

QUE le mandat relatif au Comité des droits de la personne soit adopté tel quel.***Vote enregistré 43 : ADOPTÉ****13) TOUR DE TABLE DE CONCLUSION**

Un tour de table s'ensuit.

14) LEVÉE DE LA SÉANCE

P/A Angela Decker et Karl Lafrenière

QUE la séance soit levée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30.